L'INFO DU Lac

Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 32, No 5

13 décembre 2023

Sommaire

Mot du maire	p. 3
Mot du directeur général	p. 4
Avis public	p. 5
Services municipaux	p 6 à 9
Sécurité publique	p. 10
Organismes communautaires	p. 10 à 13
Organismes régionaux	p. 13 à 17
Services des loisirs	p. 18 à 22
Agenda communautaire	p. 23

Publié par la Municipalité de Lac-Etchemin et distribué gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs :
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier

Correcteurs :
Maryse Fortier
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon, courtier en imprimerie

Date de tombée pour la parution du 6 février 2024 :
12 janvier 2024 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Vœux du Temps des Fêtes

Les membres du Conseil municipal ainsi que toute l'équipe de la municipalité vous souhaitent une période des Fêtes qui vous apportera bonheur, santé et réussite pour vous et vos proches.

Que cette période vous offre l'occasion de faire une pause et profiter des nombreux attraits hivernaux que nous offre notre belle municipalité.

Nos plus sincères vœux pour l'année 2024.

Camil Turmel,
maire

Membres du conseil :

Guyda Deblois, siège # 1
Normand Poulin, siège # 2
Fabien Lacorre, siège # 3
Sébastien Ouellet, siège # 4
Joan Gagnon, siège # 5
Yannick Dion, siège # 6

Patrick Lachance, directeur général et greffier/trésorier

Mot du Maire

Prise en charge de l'entretien et le déneigement des rues privées, décision des membres du Conseil municipal.

Au cours des dernières années plusieurs représentations ont été faites par divers groupes de citoyens afin que l'on municipalise l'ensemble des rues privées. La première demande de municipalisation de ces rues date de 2015, d'autres représentations à ce sujet ont été faites auprès du conseil en 2019 et 2022 et récemment en 2023, notamment sous forme de pétitions.

Au regard de chacune de ces demandes, la position du conseil en place a toujours été la même soit de ne pas acquérir ou prendre en charge les rues privées de la municipalité et de ne pas consentir d'aide financière aux propriétaires de ces rues.

Les motifs sur lesquels reposent le dernier refus signifié aux demandeurs en date du 31 octobre 2024 sont les suivants :

1. En 2022, dans notre municipalité les coûts d'entretien par kilomètre (km) pour le déneigement sont de 6 218 $ et de 8 379 $ pour l'entretien des rangs (route de gravier) pour un total de 14 597 $ par km. Le réseau de rues privées étant de 27,23 km, si l'on ajoute ce réseau à celui existant qui est de 94,41 km on totalise une dépense additionnelle de 397 476 $ applicable à l'ensemble des contribuables de la municipalité. L'impact serait une augmentation de 0,09 $ du cent dollars d'évaluation, ce qui représenterait une augmentation de 180 $ par année pour une résidence dont l'évaluation est de 200 000 $.

2. Certaines municipalités ont pris la décision d'accorder une aide financière aux propriétaires de rues privées. Après avoir pris connaissance de divers modèles, on obtiendrait, si on applique un ou quelques-uns de ces modèles, une dépense d'un peu plus de 200 000 $ à prévoir au budget de la municipalité. Ce montant représenterait une augmentation d'environ 0,05 $ du cent dollars d'évaluation soit une augmentation de 100 $ pour une résidence évaluée à 200 000 $.

3. Les infrastructures existantes dans la plupart des chemins privés ne respectent pas les exigences minimales de conception, notamment sur la largeur de l'emprise requise, la présence de glissières de sécurité où ce serait nécessaire ainsi que l'état des ponceaux. La mise à niveau de celles-ci nécessiterait des investissements de plusieurs millions de dollars, d'où un impact plus qu'important au niveau de l'endettement de la municipalité.

4. La municipalité ne possède pas les équipements nécessaires pour ajouter 27,23 km à son réseau existant de 94,41 km. Il faudrait donc prévoir d'importantes dépenses à ce niveau. Un autre impact important sur notre endettement.

5. La municipalité au même titre que plusieurs employeurs éprouve des difficultés afin de combler ses différents postes, en ajoutant 27,23 km à son réseau, du personnel supplémentaire serait à prévoir.

6. En 2008 la municipalité a adopté une « Politique de dispense des services municipaux en zone de villégiature et dans certaines rues privées ou publiques ». Dans cette politique à l'article 6, il est précisé que dans les zones de villégiature, les rues existantes sont destinées à demeurer des propriétés privées et que la municipalité n'entend ni acquérir ni prendre en charge des rues existantes à l'intérieur des zones de villégiature. Également à l'article 7, il est mentionné que la municipalité à l'intérieur des zones de villégiature n'assurera pas l'entretien des rues privées. Cependant la municipalité s'engage à entretenir l'ensemble des rues dont elle est propriétaire. Les membres du conseil tiennent pour acquis que les résidents desservis par des chemins privés ont fait des choix personnels en prenant la décision de s'établir dans ces secteurs.

Considérant les différentes représentations faites auprès du conseil de la municipalité au cours des dernières années, nous croyons qu'il était important que l'ensemble des citoyennes et citoyens soit informés des raisons sur lesquelles s'appuient notre refus des dernières demandes qui nous ont été adressées.

Budget 2024

Lors de la prochaine parution de l'Info du Lac, je serai en mesure de vous fournir plus de précisions, et ce, considérant que nos travaux sont actuellement en cours. La date prévue pour l'adoption du budget est le 11 décembre.

Concernant le paiement du compte de taxes, les membres du conseil ont reconduit la possibilité pour les contribuables **d'acquitter leur compte en 6 versements**, tout en offrant la possibilité d'obtenir **un escompte de 2% pour ceux qui procéderont au paiement total du compte, le ou avant l'échéance de la date du premier versement**.

Les taxes éligibles pour cette mesure (escompte de 2%) sont les taxes annuelles foncières émises en début d'année incluant :

- La taxe foncière générale;
- La taxe pour le service de la Sûreté du Québec;
- La taxe sur la dette à long terme;
- Les taxes de services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement;
- Les taxes de la collecte et le traitement des ordures et du recyclage;
- La taxe pour la fosse septique.

Les taxes non éligibles sont les suivantes :

- La taxe sur la valeur locative;
- Les taxes des exploitants agricoles enregistrés (EAE) qui ont des taxes admissibles par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a quel un crédit MAPAQ est octroyé, cependant la portion résiduelle est admissible;
- Les comptes de taxes de moins de 300 $ exigibles déjà en un versement.

En terminant, je tiens à souhaiter à chacune et chacun de très Joyeuses Fêtes et une merveilleuse année 2024.

Camil Turmel
Maire

Mot du directeur général

RESPONSABILISATION CITOYENNE

Bonjour à tous,

Je profite de la présente édition pour vous entretenir sur la responsabilisation citoyenne concernant 2 sujets en particulier, l'abandon de déchets et d'encombrants à divers endroits sur le territoire de la municipalité ainsi que des chats errants.

Depuis la fin du printemps, nous avons été témoins de plusieurs incidents sur le délestage de déchets, matelas, meubles et électroménagers qui ont été abandonnés sur des sites dédiés exclusivement à des propriétaires résidents sur des chemins de villégiature, sur des chemins privés et en dehors du périmètre clôturé de notre Écocentre. Ce genre de geste et de comportement est inacceptable en 2023. Nous avons un Écocentre qui accepte presque tous les rebuts possibles, qui est ouvert 2 fois par semaine et où il est possible de disposer les encombrants et objet volumineux. J'en appelle au sens du civisme et de la responsabilisation de nos citoyen(ne)s afin d'éviter ce genre de gestes inappropriés.

Je tiens à préciser également que nous avons surpris des gens de municipalités voisines qui sont venus disposer leurs déchets sur le territoire de notre municipalité. Ces gestes-là aussi sont inadmissibles. Nous avons été en mesure de retracer certain(e)s d'entre eux et leur exiger de venir récupérer leurs biens. Si vous êtes témoins de gestes semblables et que vous êtes capable d'identifier les fautifs, nous vous invitons à communiquer avec nous au bureau municipal. Nous avons l'entière collaboration de la Sûreté du Québec qui a le pouvoir d'émettre une amende pour ce type d'infraction.

L'autre dossier sur lequel je veux vous entretenir est celui des chats. Nous avons été interpellés au cours des dernières semaines, au bureau mais principalement sur les réseaux sociaux relativement aux chats errants. Plusieurs citoyen(ne)s se sont plaints de l'augmentation de chats errants sur tout le territoire de la municipalité. Chats non surveillés ou attachés, chats naissants abandonnés en plein air à différents endroits, bref beaucoup de problèmes reliés à ces gestes.

Nous avons une entente contractuelle annuelle avec l'escouade canine. Cette entente prévoit que sur appel de la municipalité, l'escouade canine doit venir ramasser sans frais un animal errant dans un lieu public, c'est inclus au contrat. Nous avons eu des échanges avec des citoyen(ne)s concernant les services offerts par l'Escouade canine à la suite d'un appel fait par un citoyen pour signaler la présence d'un chat sur son terrain comparativement à un appel effectué par la municipalité. Il est certain que si l'Escouade canine se déplace chez un citoyen, il y a des frais reliés à ce service.

Afin de maintenir une relation de bon voisinage, je demande aux propriétaires de chats de fournir un effort supplémentaire afin de garder leurs animaux dans leur cour. La stérilisation est également une solution gagnante à long terme afin d'éviter une surpopulation de chats sur le territoire de la municipalité

Je vous assure que l'Escouade canine fait du bon travail. Le problème des chats errants n'est pas seulement présent dans notre localité mais dans l'ensemble des municipalités desservies par l'Escouade dans la région de Chaudière-Appalaches. Nous ne pouvons pas leur demander l'impossible, ils doivent traiter une soixantaine de signalements journaliers pour les chats errants et gérer efficacement la surpopulation dans leur refuge.

En 2024, nous travaillerons de concert avec eux pour trouver des moyens et solutions dans ce dossier.

L'année 2023 se termine bientôt, ce qui veux dire budget 2024. Je me permets d'emprunter une phrase célèbre, ''si la tendance se maintient'', nous devrions présenter un léger surplus pour l'année 2023. En ces temps exigeants au niveau économique et financier, notre équipe de cadres et gestionnaires a travaillé très fort au cours des dernières semaines pour présenter des chiffres intéressants et surtout responsables au Conseil municipal pour l'année 2024. L'adoption du budget aura lieu à l'Édifice municipal, le lundi 11 décembre à compter de 19 h.

Je tiens à vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes 2023 et je vous demande d'avoir une pensée spéciale pour les plus démunis de notre municipalité. Chaque petit geste compte dans le contexte difficile où nous sommes actuellement.

OCTOBRE 2023

- Adoption du règlement numéro 225-2023 modifiant le règlement numéro 93-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

- Résolution d'embauche pour M. Jean-François Dulac-Paquet comme journalier auxiliaire.

- Révision périodique - Demande d'exemption de taxes foncières - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins.

- Congé de loyer du bâtiment d'accueil au 158, rang du Mont-Orignal (chalet principal et stationnement).

- Résolution d'embauche comme pompier volontaire - M. Jason Bergeron.

- Résolution d'embauche pour M. Jacques Bolduc comme opérateur et journalier auxiliaire.

- Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement numéro 140- 2014 concernant la cueillette des ordures ménagères, des matières

recyclables et des encombrants.

- Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 226-2023 abrogeant le règlement numéro 140-2014 concernant la cueillette des ordures ménagères, des matières recyclables et des encombrants.

- Acceptation de l'offre de vente d'un camion usagé 10 roues International avec benne et équipement de déneigement (Paystar 5600 Année 2008).

- Adoption du règlement numéro 222-2023 ayant pour objet d'amender le plan d'urbanisme numéro 61-2006 et le règlement de zonage numéro 62-2006 afin de procéder à la concordance avec le nouveau règlement numéro 140-22 de la MRC des Etchemins relatif au schéma d'aménagement et de développement (dont les modifications des limites du périmètre urbain en vue de l'agrandissement du parc industriel) ainsi que d'apporter quelques correctifs à ses règlements. Confirmation du Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi de trois (3) constats d'infraction pour le lot numéro 4 341 417.

NOVEMBRE 2023

- Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

- Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.

- Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) - Étude de circulation intersection route 277 et 8e Rang - route du Golf.

- Projet d'étude du regroupement du service incendie avec la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

- Motion de félicitations - M. Florent Pelletier - Participation au Marathon de Chicago.

Avis public

CALENDRIER ANNÉE 2024

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUES À L'ÉDIFICE MUNICIPAL
SITUÉ AU 208, 2E AVENUE
À LAC-ETCHEMIN DÈS 19 H

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES - ANNÉE 2024
9 JANVIER
6 FÉVRIER
5 MARS
2 AVRIL
7 MAI
4 JUIN
2 JUILLET
6 AOÛT
3 SEPTEMBRE
1ER OCTOBRE
5 NOVEMBRE
3 DÉCEMBRE

Les citoyens peuvent prendre connaissance du contenu de l'ordre du jour de chaque séance en consultant le site internet municipal à la rubrique "Séances ordinaires du conseil, ordres du jour et procès-verbaux", à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Services municipaux

Gala reconnaissance des Etchemins 2023

Monsieur Patrick Lachance, directeur général et greffier/trésorier a reçu le prix au nom de la municipalité.

Lors du Gala reconnaissance des Etchemins tenu la 9 novembre dernier, la Municipalité de Lac-Etchemin s'est mérité la distinction dans la catégorie Initiative écoresponsable.

Ce lauréat permet de souligner l'engagement et la contribution de la municipalité au développement du territoire.

Pour mériter ce prix, la municipalité devait s'être distingué par ses actions concrètes en matière de développement durable.

La municipalité a optimisé le site de l'Écocentre par la construction d'un bâtiment d'accueil, la réfection et l'ajout de baies de chargement, la réparation des clôtures en plus d'ajouter de l'électricité et de l'éclairage. Les lieux seront plus sécuritaires, nous pourrons désormais accueillir plus de gens à la fois et faire un meilleur tri des matières.

L'Écocentre est un service incontournable qui permet de réduire substantiellement les quantités de matières que l'on envoie à l'enfouissement.

ESCOMPTE SUR TAXES

Taxation annuelle 2024

Lors de la séance du 5 septembre dernier, les membres du Conseil municipal ont accepté de reconduire pour l'année 2024, la mesure relative à l'obtention d'un escompte de 2% pour les contribuables qui acquitteront leur compte de taxes en totalité le ou avant l'échéance du premier versement de taxes 2024, soit le 13 février, selon les conditions et modalités décrites à la résolution # 199-09-2023.

Il est important de préciser qu'il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens de s'assurer de bien effectuer leur paiement au montant exact escompté (tenant compte de la diminution de l'escompte), tel qu'indiqué sur le compte de taxes. De plus, il est important de tenir compte des délais postaux ainsi que ceux des institutions financières pour les personnes utilisant la façon électronique, et ce, afin de s'assurer que le paiement sera reçu au bureau municipal pour l'échéance.

Si vous avez des questions concernant cet avis, vous pouvez rejoindre Maryse Fortier au 418 625-4521 poste 2221 ou par courriel à reception@lac-etchemin.ca.

AVIS À TOUTE LA POPULATION

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés à partir d**u 21 décembre 2023 à 16 h 30 et de retour le 3 janvier 2024**.

Nous désirons également vous informer que les services extérieurs fonctionneront avec des horaires réduits pour cette période, mais que vous pourrez cependant, **POUR TOUTE URGENCE**, rejoindre le personnel en disponibilité en vous adressant au : **418 625-4521**.

Nous vous demandons également de noter que la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le mardi 9 janvier 2024, à 19 h.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET DU BON TEMPS EN FAMILLE!**

Site temporaire de dépôt d'arbres de Noël

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service de cueillette des matières résiduelles procédera à l'ouverture TEMPORAIRE du site de DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL À L'ÉCOCENTRE SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DEBLOIS, et ce du 27 décembre 2023 au 19 janvier 2024.

De plus, il ne sera PAS PERMIS aux usagers de déposer des ordures ménagères sur ce site, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER NOTRE SITE PROPRE.

AUCUN FRAIS ne sera perçu pour la disposition des arbres de Noël qui seront transformés en copeaux de bois.

Par cette mesure, la municipalité espère aider ses contribuables à disposer facilement de leurs arbres de Noël qui seront recyclés et ainsi DIMINUER ses coûts de transport et de disposition AU SITE D'ARMAGH.

Par ailleurs, pour la période hivernale, étant donné que l'Écocentre n'est pas en opération, si vous avez des piles et des petites ampoules fluocompactes, vous pouvez les déposer au bureau municipal au 208, 2e Avenue, 2e étage.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE !

*** RAPPEL ***

Interdiction de se stationner dans les rues en période hivernale sur le territoire municipal

Nous désirons informer la population qu'en vertu de l'article 7.5.7 du règlement numéro 210-2022 de la Municipalité de Lac-Etchemin relatif au stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 1er novembre au 15 avril inclusivement, ainsi que lors d'une tempête hivernale, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les agents de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins sont autorisés à délivrer un constat d'infraction pour une telle contravention audit règlement.

Quiconque contrevient à l'article 7.5.7 dudit règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 54 $.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le directeur Services publics Urbanisme et Environnement
Eric Guenette

Collecte des matières résiduelles en hiver

Voici quelques informations importantes et trucs pratiques :

La journée de la collecte des ordures et du recyclage, assurez-vous que vos bacs **sont accessibles et bien déneigés** et qu'ils ne sont pas situés sur une surface glacée.

Un bac inaccessible ne sera pas ramassé. Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.

N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac** et tout le tour de ce dernier afin que nous puissions prendre le bac avec la pince du camion.

De plus, assurez-vous que votre bac ne nuise pas lors des travaux de déneigement en le laissant à l'intérieur de votre entrée.

Ne laissez pas de matières en dehors du bac.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

Déneigement en période hivernale à Lac-Etchemin

À propos du déneigement à Lac-Etchemin

L'hiver à Lac-Etchemin est synonyme de déneigement. Pour la municipalité cela représente un budget de plus d'un demi-million annuellement, 172 km de chaussées et 2,4 km de trottoirs à déneiger et à déglacer.

Avant et pendant une tempête, la municipalité effectue le déblaiement des rues et des trottoirs en poussant la neige sur les côtés pour faciliter la circulation. Les équipes se concentrent sur les artères principales. Pour des raisons de sécurité, les zones à proximité du centre de santé, de l'école, et les rues/routes à grand flot de circulation, sont déblayées en priorité. De plus, les efforts y sont concentrés lors d'une chute de neige importante. Par la suite, les artères secondaires et les trottoirs sont déblayés selon l'importance des précipitations.

Après une tempête importante, la municipalité procède à une « opération déneigement » lorsqu'il est nécessaire de transporter ou de souffler la neige, ou lorsqu'un déglaçage des rues est essentiel après un épisode de verglas.

Interdiction de stationnement dans les rues

Afin de maximiser les opérations de déneigement, **la réglementation sur le stationnement dans les rues durant la période hivernale** entre en vigueur le **15 novembre de chaque année** à la grandeur du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin. À compter de cette date, et **jusqu'au 31 mars, entre 23 h et 7 h, le stationnement dans les rues est interdit**. Tout contrevenant est passible d'une amende. Aussi, le véhicule pourra être remorqué,

et ce, au frais du propriétaire délinquant.

Interdiction de transporter, jeter et amonceler de la neige sur les infrastructures, les terrains publics et dans les cours d'eau. De plus, veillez à ne pas ensevelir les bornes fontaines ni entasser de la neige sur les coins de rues.

Saviez-vous que...

Lorsque vous déneigez votre terrain/stationnement ou celui d'un client

(par un entrepreneur par exemple), il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans la rue, sur le trottoir, les stationnements, les terrains publics et les cours d'eau. Lorsque vous êtes à proximité d'un cours d'eau, n'envoyez pas votre neige dans ce dernier ou dans votre rive (10 mères de chaque côté) afin de ne pas créer d'obstruction lors de la fonte et de ne pas endommager la végétation présente. De plus, les abrasifs présents dans la neige peuvent contenir des produits nocifs pour le plan d'eau. Tout contrevenant est passible d'une amende.

Soufflage sur les terrains privés

Notez qu'il est possible que nos opérateurs puissent souffler la neige accumulée en bordure de rue sur les terrains privés au moyen de la machinerie. Nous prenons toutes les précautions nécessaires afin d'éviter que la neige de retrouve sur un bâtiment ou un abri d'auto.

Le propriétaire ou l'occupant de tout terrain privé, sur lequel la neige est déposée ou soufflée, doit installer des clôtures à neige ou autres matériaux suffisamment robustes afin de protéger, notamment, les arbres, les arbustes, et autres plantations, ainsi que les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs, des dommages causés par la neige ainsi déposée ou soufflée.

Réclamations pour bris lors d'opération de déneigement

Les équipes de déneigement de la municipalité effectuent leur travail avec la plus grande vigilance et en faisant preuve de prudence. Il est néanmoins possible que leurs activités causent un dommage à l'un de vos biens.

Cependant, ce n'est que lorsque les opérateurs ont agi de façon fautive ou négligente que la municipalité sera tenue de réparer le préjudice subi. **Par exemple, le fait de souffler de la neige sur les terrains privés ne constitue pas une faute; il s'agit d'un droit (article 69 de la Loi sur les compétences municipales) dont la municipalité se prévaut**.

Il faut comprendre qu'on ne peut contourner tous les obstacles avec la souffleuse. **Par conséquent, les clôtures doivent être résistantes et solidement implantées et les végétaux doivent bénéficier de protections hivernales. Il faut également éviter que des biens se trouvent dans l'emprise de la rue ou trop près de celle-ci.**

Procédure en cas de réclamation

Dans le cas où vous désirez adresser une réclamation auprès de la Municipalité de Lac-Etchemin, nous vous invitons à consulter le site web municipal à la rubrique « Procédure en cas de réclamation » à l'adresse suivante : http://www.lac-etchemin.ca/procedure-en-cas-reclamation/.

Dans les délais requis, vous devez fournir toutes les preuves nécessaires pour établir la négligence de la municipalité et votre préjudice : témoignage, photos, factures de réparation, etc. Sans preuve suffisante, la municipalité ne pourra accepter la réclamation.

Quelques petits trucs pratiques pour la collecte de vos matières résiduelles

- Procédez au désassemblage des boîtes de carton avant de les mettre dans votre bac, cela réduit de beaucoup l'espace disponible dans votre bac ainsi que dans notre camion de collecte.
- Lorsque vous avez plus d'un bac de la même nature (ordure ou recyclage), remplissez les dans l'ordre, c'est-à-dire commencez à remplir complètement le premier, ensuite l'autre et ainsi de suite au lieu d'en mettre juste un peu dans tous les bacs, ça évite, lors de la collecte, à avoir à soulever tous les bacs lorsque ce n'est pas nécessaire.
- N'oubliez pas de laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac et tout le tour de ce dernier afin que nous puissions prendre le bac avec la pince du camion.
- Un bac inaccessible ne sera pas ramassé. Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.
- Si vous désirez mettre plus d'un bac, informez-vous à nos bureaux avant. Si vous mettez un bac supplémentaire et que vous ne faites pas parti de la liste de cueillette de bac supplémentaire, ce dernier ne sera pas collecté.
- Propriétaires de commerces, informez tout votre personnel à cet effet afin de s'assurer que tous mettre les efforts nécessaires.
- De plus, assurez-vous que votre bac ne nuise pas lors des travaux de déneigement en le laissant à l'intérieur de votre entrée.

***** RAPPEL *****

Avis concernant l'utilisation de bac roulant de 240 litres.

N'oubliez pas que la Municipalité de Lac-Etchemin **ne procède plus à la cueillette des bacs 240 litres depuis le 1er octobre**.

Vous devez donc vous procurer un bac conforme de 360 litres, disponible à la municipalité au coût de 125 $ taxes incluses.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL RÉUSSIE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Comité de suivi de la Politique familiale et des aînés a tenu son activité annuelle d'accueil des nouveaux arrivants le 23 novembre dernier au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Sous la formule d'un 5 à 7 buffet froid, les nouveaux arrivants et les invités ont pu discuter dans une ambiance agréable. L'activité a permis d'accueillir 40 personnes sur une possibilité de 44 familles inscrites sur la liste entre le 18 septembre 2022 au 26 octobre 2023.

Les personnes présentes ont pu échanger avec les représentants de 7 organismes du milieu, quelques membres du Conseil municipal ainsi que notre directeur général. Chaque personne invitée a été présentée à tour de rôle et les représentants d'organismes ont brièvement décrit leurs activités. De plus, deux jeunes de la Maison de jeunes ont présenté leur voyage de 10 jours en Gaspésie, une belle démonstration du dynamisme du milieu.

La Municipalité de Lac-Etchemin a remis des prix de présence soit des billets pour le concert de Noël du 17 décembre à l'église de Lac-Etchemin, un panier-cadeaux de Douceurs des Appalaches, un panier cadeaux de la Pralinière, des accès pour une journée au Club de golf, une carte ami du Moulin pour l'année 2024. Le chargé de projet en immigration de la MRC des Etchemins, M. Ghislain Charest, a offert 3 paniers de grande valeur garnis de produits locaux.

Des gens forts sympathiques qui s'ajoutent à notre communauté, nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants et un long séjour parmi nous.

Le comité de la Politique familiale et des aînés.

Programme de soutien financier

Achat de produits d'hygiène durables

La Municipalité de Lac-Etchemin offre à ces citoyennes et citoyens un incitatif afin de les encourager concrètement à privilégier l'utilisation de couches lavables (pour enfant ou adulte) et de produits d'hygiène féminine réutilisables, tout en soutenant un investissement initial plus important. L'incitatif versé couvre une partie des frais avant taxes et peut atteindre 150 $ pour les couches ou 50$ pour les produits d'hygiène féminine (voir les détails dans le descriptif du programme sur le site Internet municipal).

Le programme de couche de coton mis en place en 2010, en collaboration avec le comité de la Politique familiale et des aînés, se voit ainsi bonifié pour rejoindre davantage les objectifs de contribuer concrètement à la préservation de l'environnement et pour faire des économies appréciables.

Saviez-vous que…

- Les couches jetables sont le troisième déchet en importance dans les sites d'enfouissement au Québec et sa décomposition se situe entre 200 et 500 ans;
- Un enfant utilise approximativement 1 tonne de couches avant son seuil de propreté;
- Près de 600 millions de couches sont jetées chaque année au Québec, soit près de 60 000 tonnes/année;
- Une famille dépense, pour un seul enfant, entre 1 500 $ et 2 500 $ pour des couches jetables, fabriquées en très grande majorité à l'extérieur du Québec et du Canada.

Pour bénéficier de la mesure incitative, les demandeurs doivent, entre autres, être citoyens de Lac-Etchemin **(c'est-à-dire y avoir leur résidence principale au moment de la demande**), avoir effectué l'achat des produits dans un commerce du Québec, s'engager à utiliser les produits pour eux-mêmes (ou leur personne à charge), respecter les quantités minimales et la période d'admissibilité des reçus.

Les détails du programme sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Etchemin. Un formulaire doit être rempli et envoyé, avec les documents demandés, à l'Édifice municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Lac-Etchemin
208, 2e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
reception@lac-etchemin.ca

Pour information : Maryse Fortier au 418 625-4521, poste 2221

Sécurité publique

Conseils pour le temps des fêtes

Arbre de Noël

• Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
• Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
• Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.

Lumières décoratives

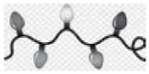

• Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
• Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

Bougies

• Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
• Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
• Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.

Cuisine des fêtes

• Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
• Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
• Éloignez les enfants de la cuisinière.
• Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

Brûleur à fondue

• Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
• Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
• Privilégiez un poêle à fondue électrique

Rallonges électriques

• Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
• Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
• Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

Appareil de chauffage électrique portatif

• Branchez l'appareil directement dans la prise.
• Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
• Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence

Sorties et voies d'accès

• Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
• Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

Cendres chaudes

• Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
• Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Passez de Joyeuses Fêtes avec les gens que vous aimez!

Organismes communautaires

Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...

Une autre année se termine et nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées au cours de l'année. Un merci spécial à tous les commerçants, propriétaires ou autres organismes pour votre implication dans les décorations des Fêtes. C'est toujours féérique et inspirant de voir ces lumières, sapins et petits rennes. L'hiver est une saison calme pour nous, mais dès le printemps nous reprendrons nos travaux. Nous anticipons une grosse saison car c'est une année de Fleurons et il nous reste quelques aménagements à terminer, mais nous serons au rendez-vous.

Au niveau du comité d'embellissement, nous soulignons le départ de Mme Danielle Bégin à la fin de l'année. Nous désirons la remercier pour son implication, son dynamisme, sa rigueur et la grande qualité de son travail. Elle a œuvré au sein du Comité pendant plusieurs années. Elle demeure avec les Amis du comité jusqu'à la fin du mois de juin afin de nous aider dans la préparation des différentes plates-bandes pour les Fleurons. Nous profitons de l'occasion pour recruter de nouveaux membres que ce soit pour le comité ou les Amis du CELE. Si vous désirez vous impliquer, contactez un membre du personnel au bureau municipal ou l'un des membres du comité, vous verrez c'est une expérience enrichissante.

Toute l'équipe du comité d'embellissement vous souhaite un merveilleux temps des fêtes. Donnez-vous le temps de vivre de bons moments en famille et entre amis. De plus, nous vous souhaitons une excellente année 2024, du bonheur, de la santé et des projets. Soyons des artisans de paix.

Gervaise Turmel
Comité d'Embellissement

La bibliothèque L'Élan vous informe

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles.

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque l'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur sa propre page Facebook et sur celui de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les usagers des biens culturels à leur disposition. Cette initiative est l'œuvre de Mme Claudia Fortin en collaboration avec Réseau-Biblio.

Ajouts de nouveautés au répertoire en novembre et décembre 2023

SECTION des ADULTES - ROMANS:, «L'œuvre de chair ne désireras», «Si tu vois mon pays», «Les sœurs Sénéchal», «La petite librairie de Gaspé», «Du haut de la falaise», «À la croisée des chemins», «Zigoune et autres histoires», «La maison d'Hortence», «Rafales du carême», «L'étoile du désert», «Les armes de la lumière», «La vie de ma mère», «Les Whitters» et «La Symphonie des monstres» ; **DOCUMENTAIRES** : «Records Guinness 2024», «Qimmik», «Le guide de l'auto 2024», «La route des sucriers», «50 jours dans la vie de Mike Bossy», «Tremblez ! - Dix histoires criminelles », «Comment désamorcer la violence», «Mon parcours de l'anxiété à la sérénité» et «Soyez l'histoire de votre tout-petit ».

SECTION JEUNESSE : BANDES DESSINÉES : «L'univers est un Ninja 5», «Lady S. Mission suicide 16», «Astérix : l'iris blanc», «One Piece 6 à 10», «Buck Danny Le vol du Rapier»; «Alpha 17», «Les Schtroumpfs 6», «Spider Man», «One piece 5 t.», «Aventurosaure 5 t.» et «Étranges»; ROMANS : «Faiseuse d'étoiles», «Terrifiant duo», «La chambre numéro 7», «Les vieux livres sont dangereux», «Roblox Les robustes contre Glitchox!», «Juliette à Berlin», «La vie compliquée de Léa Olivier», «Ti-Guy la Puck 02» et «Victoire à domicile»; **DOCUMENTAIRES** : «Petit décodeur illustré de l'ado en crise», «Incroyable Marine et l'anxiété de performance», «Tintin de A à Z», «Débrouillards – Des nouvelles du futur», «Minecraft et le guide de la Survie», «Pokémon 2022», «Le maître constructeur LEGO» et les **ALBUMS** : «Les Mamans sont formidables! », «Azuro : un cadeau magique pour maman», «Cher bébé», «Pat Patrouille 4 nos». « La voiture de course de George », «Carlos le tricheur 4 t.», «C'est ma cabane », «Licorne Il suffit d'y croire 3 t.», «Pas de dinosaure dans l'avion», «Cherche et trouve Petits dinosaures 2», «Pikachu», «Spirit au galop 2», et «Bonjour bébés chats!».
Échange de biens culturels du 11 décembre 2023

Le lundi 11 décembre dernier, le tiers des biens culturels du Réseau Biblio a été renouvelé. Cet échange représente environ 1 800 biens culturels. Des livres en langue anglaise sont disponibles. Pour sa part, le service des Prêts Entre Bibliothèques (PEB) permet aux usagés de se procurer des livres rares, dispendieux ou difficiles à obtenir.

Les thématiques de Noël et de l'hiver sur les rayons

De magnifiques livres traitant les thématiques de Noël et de l'hiver (Mon pays c'est l'hiver) sont disponibles aux jeunes et moins jeunes. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Relâche de la bibliothèque durant la période des Fêtes

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque suspendra ses activités régulières le jeudi 21 décembre 2023 à 20 h 30 et reprendra son service le mercredi 3 janvier 2024 à 13 h.

Création d'un ESPACE CITOYEN plus convivial et adapté aux intérêts de la communauté

La bibliothèque S'ACTUALISE pour devenir un ESPACE CITOYEN : un lieu de culture, de lecture, d'information, d'animation et de rencontres dans une atmosphère chaleureuse, cordiale et détendue. Tous les organismes communautaires sont bienvenus dans ses murs pour favoriser la lecture et l'animation culturelle des enfants, adolescents et adultes. Le Comité d'animation invite tous les citoyens à suggérer de nouvelles activités pour redonner un ÉLAN à leur bibliothèque et en faire un espace citoyen convivial.

Vœux du Comité de la bibliothèque à la communauté

À l'occasion des Fêtes, le Comité de la bibliothèque présente ses vœux

de santé, sérénité et prospérité à toute la communauté. Il l'invite cordialement à fréquenter davantage sa bibliothèque qui lui offre un service culturel de qualité. L'objectif du Comité de la bibliothèque est qu'elle devienne un espace citoyen où toute la communauté etcheminoise se rencontre, se reconnaît, échange, partage et fraternise.

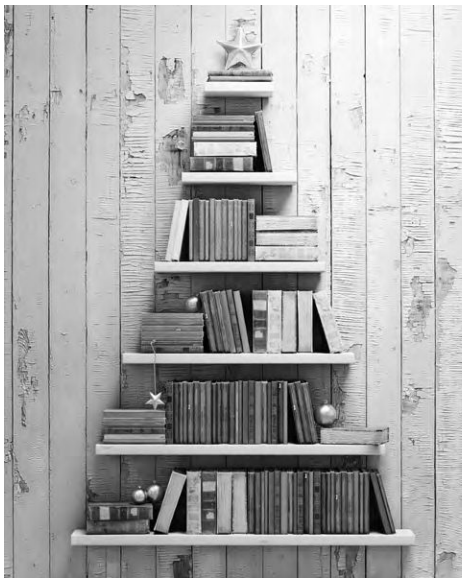

Jacques Gagnon
Bibliothèque L'Élan

L'Olivier des Etchemins

Bonjour à tous,

Je m'appelle Émilie Poulin et je suis la nouvelle directrice de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins. Étant un ancien membre et une ancienne animatrice, j'ai très à cœur le projet de la Maison de jeunes et je suis très heureuse d'être de retour dans mes nouvelles fonctions.

Je suis une personne très dynamique qui a la tête remplie d'idées et de projets et qui adore côtoyer des jeunes. Je crois que chaque adolescent a quelque chose de précieux à offrir et qu'il faut prendre le temps d'apprendre à connaître chacun d'entre eux. Ayant moi-même été impliqué dans la Maison de jeunes lorsque j'étais adolescente, je peux vous dire que cela a eu un impact majeur sur mon développement personnel et surtout, sur ma confiance en moi. Je souhaite de tout cœur avoir le même impact auprès des jeunes que je côtoierai dans le cadre de nos activités et de nos projets.

Si vous souhaitez me contacter, vous pouvez le faire par téléphone au 418 594-5886 ou par courriel à l'adresse mdj_olivier@hotmail.com.

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture de la Maison de jeunes à Lac-Etchemin sont les jeudis de 18 h à 21 h ainsi que les vendredis et samedis de 18h30 à 23 h. Au plaisir de collaborer avec vous, et surtout, au plaisir d'être présente pour vos adolescents!

Émilie Poulin

La 23e édition du Noël des artisans

Un rendez-vous apprécié

Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin a accueilli de nombreux visiteurs lors de la 22e édition du Noël des artisans qui se tenait les 18 et 19 novembre 2023 à l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin. L'organisation tient à remercier les 32 artisans présents qui ont offert de belles idées cadeaux aux visiteurs venus profiter de l'ambiance des Fêtes.

Dix-neuf (19) prix totalisant une valeur de 500 $ ont été soigneusement choisis parmi les exposants pour le tirage présenté à la fin du salon. Certains exposants ont offert gracieusement des cadeaux.

Nous remercions le personnel de l'école Notre-Dame pour le bel accueil, le dévouement de nos dames Fermières, la collaboration des employés municipaux et les nombreux exposants qui partagent leur savoir-faire pour simplifier nos choix de cadeaux. Il ne faut pas oublier la participation de la Caisse Desjardins des Etchemins et de la radio Passion FM qui sont de fiers partenaires financiers.

Voici la liste des gagnants :

Gagnants	Prix	Artisans
Hélène Rouillard	Catalogne	Fermières, Lac-Etchemin
André Poulin	Linge à vaisselle + lavette	Céline Fortin Et Yvon Roberge, Lac-Etchemin
Éric Simoneau	Trio rillette et terrine	Ferme Gestion Lisa Vachon inc., Lac-Etchemin
Éric Simoneau	Tuque	Créations Lila, Saint-Anselme
Vanessa Drolet	Panier soins corporels	Claudine Raby
Sylvie racine	Trio produits d'érable	Érablière Jad'or
André Poulin	Bracelet thérapeutique	Nouvel Essor, Sainte-Justine
Cathy Roberge	Tablier de cuisine	Réjane Deblois, Lac-Etchemin
Sylvie Rancourt	Bottines de bébé au tricot	Crochet by Maude
Nathalie Côté	Panier cadeau	Miels des Montagne, Lac-Etchemin
Jacques Gagnon	Tirelire pour enfants	Création M.L. Michel Labrecque
Francine Leclerc	Planche à découper	Menuiserie Algonquin, Sainte-Rose-de-Watford
Jean Alexandre	Centre de table de Noël	Les Petits bonheurs de Karine
Suzanne Couture	Panier produits d'artisanat	Michel Larouche et Sylvie St-Pierre
Jule Fournier	Panier cadeau	Aimes-tu ma différence, Lac-Etchemin
Francine Bernard	Porte-clés, chandelle et bijoux	Bijoulie – Julie Olivier, Saint-Odilon
Jacqueline Ouellet	Diamant painting	Micheline Duval
Lucille Talbot	Pantoufles de bébé	Laini Mini, Claire Beauchemin
Françoise Lambert	Collier	Marie Hébert

Les Fermières de Lac-Etchemin vous souhaitent de JOYEUSES FÊTES et vous disent à l'an prochain pour **la 24e édition**!

Organismes régionaux

Des nouvelles de notre communauté chrétienne

Crèche de Noël

Le 16 décembre prochain, lors de la parade de Noël à Lac-Etchemin, nous vous invitons, enfants et adultes, à vous arrêter à l'église pour admirer notre nouvelle crèche de Noël. Il y aura aussi de la musique d'ambiance, du chocolat chaud et du café pour vous réchauffer, si désirées et quelques petites activités en lien avec la naissance de Jésus pour les enfants.

L'église sera ouverte de 10 h 30 à 13 h 30. Cordiale bienvenue dans notre belle église spécialement décorée pour la période des Fêtes.

Équipe d'animation locale (ÉAL)

Notre équipe est formée actuellement de sept personnes bénévoles. Nous travaillons à des projets visant à vitaliser de plus en plus notre communauté chrétienne de Sainte-Germaine. Nous invitons toutes les personnes intéressées par notre mission à joindre notre groupe en téléphonant au 418 625-3381. Merci de vous impliquer.

Horaire des messes pour la période des Fêtes à l'église de Sainte-Germaine

Samedi 23 décembre à 16 h.
Dimanche 24 décembre à 22 h (messe de Noël).
Lundi 1er janvier à 9 h (messe du Jour de l'An).
Notez qu'il y aura aussi des célébrations dans les communautés voisines. Visiter le site https://m-b-e.org/nos-celebrations/ pour l'horaire complet.
Jacynthe Tanguay et Rachel Dallaire pour l'Équipe d'animation locale.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au déménagement des biens du presbytère à la sacristie, à l'aménagement de la sacristie en bureau administratif et au grand ménage du sous-sol de la sacristie. Ce dernier était rendu nécessaire pour la location de ce local à l'Épicerie POP, un organisme communautaire de la paroisse. L'épicerie est déjà en opération, nous vous invitons à la fréquenter régulièrement.

PROGRAMMATION

LOISIRS

La présente édition de l'Info du Lac vous offre un complément d'informations pour les activités hivernales 2024.

lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture

Version papier à consulter sur place:
- Bibliothèque municipal
- Aréna municipal
- Édifice municipal
- Belvédère du Lac

Suivez-nous sur Facebook

Nous tiendrons dans les prochains mois une assemblée de paroissiens pour vous informer de la situation financière de notre communauté et des travaux à être effectués à l'église. Nous publiciserons cette rencontre afin d'assurer la présence du plus grand nombre possible de paroissiens.

Marcel Rancourt, marguillier

NOUVEL HORIZON
CHRONIQUE INTERCULTURELLE

La culture : beaucoup plus qu'une langue et qu'une nationalité

Le mot « culture » est très utilisé dans nos temps mais malgré sa popularité, c'est un concept complexe, large, et difficile à décrire.

Pour mieux comprendre le mot, le sociologue québécois Guy Rocher nous aide en le définissant de la façon suivante :

« Un ensemble, lié de manières de penser, de sentir, et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. » (Guy Rocher, 1969, 88).

Si on s'arrête à réfléchir à la question « quelle est ma culture ? », on en a pour longtemps puisqu'aujourd'hui on est plus proche de plusieurs cultures que jamais. Cela fait en sorte qu'on est influencé par plusieurs mentalités, comportements, croyances, etc.

On peut donc conclure que la culture est l'ensemble de caractéristiques d'un individu constatées dans une société. Notre culture est en fait un amalgame d'autres cultures, puisque les humains ont échangé depuis longtemps sans s'en rendre compte.

De nos jours, on a le libre accès pour adopter les traditions, les habitudes, les façons de vivre de partout dans le monde qui nous représentent, et ceci, est un grand privilège puisque ça vient nous enrichir dans tous les sens.

Marianna Ocampo Solis
Agente de projet interculturel,
Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins

Cette chronique est rendue possible grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec.

Ressources des Etchemins

Ressourceries, friperies, comptoirs vestimentaires des Etchemins

Grenier des trouvailles
301-A, rue Industrielle
Lac-Etchemin

418 625-4115

Du lundi au mercredi et vendredi : 9 h 30 à 17 h
Jeudi : 9 h 30 à 19 h
Samedi : 9 h à midi

Friperie pour mamans et jeunes enfants (à Parentaime)
319, rue du Sanatorium
Lac-Etchemin

Ressourcerie 2e Vie
166, chemin des Bois-Francs
Sainte-Aurélie

418 313-2605

Mercredi : 13 h à 15 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30
Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30
Samedi : 9 h à 12 h

Comptoir familial Saint-Prosper
Polyvalente des Abénaquis, porte 27

418 594-5026

Mardi et jeudi : 13 h à 16 h (sauf pendant les vacances scolaires)

Fripe à brack
2110, 8e rue
Saint-Prosper

418 594-2000

Mercredi : 10 h à 17 h
Jeudi : 10 h à 19 h
Vendredi : 10 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h

Comptoir familial
Sous-sol de l'église de Saint-Zacharie

418 593-6225
Ouvert 2 jours par mois.
Pour connaître les heures d'ouverture :
grandmandiane@hotmail.com

Lignes téléphoniques d'urgence

Aide Maltraitance Adultes Aînés	1 888 489-2287
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre d'écoute et de prévention du suicide	1 418 228-0001
Direction de la protection de la jeunesse	1 800 461-9331
Drogue : aide et référence	1 800 265-2626
Info-Santé	811
Information et référence vers les organismes de Chaudière-Appalaches	211
Interligne (Diversité sexuelle et de genre)	1 888 505-1010
Jeunesse j'écoute	1 800 668-6868
Jeu : aide et référence	1 800 461-0140
LigneParents	1 800 361-5085
Services d'urgence	911
Service Info-aidant	1 855 852-7784
Signalement à la DPJ	1 800 461-9331
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Tel-jeunes	1 800 623-2266
Urgence suicidaire	1 866 277-3553

Pour un répertoire complet, consultez le site **lastationcommunautaire.org**.

Travailler

Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins
Aide à l'emploi - 16 à 35 ans.....418 625-2533

Services Québec
Service d'aide à l'emploi.....418 625-6801
ou 1 866 825-3424

FOCUS EMPLOI
Aide à l'emploi - 18 ans et plus.....418 625-3424

L'Éveil
Intégration des personnes vivant avec une maladie mentale.....418 625-3817

S'éduquer

Centre de service scolaire Beauce-Etchemins
Centre d'éducation des adultes.....418 228-5541, poste 62830

Groupe Alpha des Etchemins
Alphabétisation, informatique et francisation.....418 625-2550

Parentaime, Maison de la famille des Etchemins
Exercices des pratiques parentales, milieu de vie (halte-répit).....418 625-2223

Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins
École autrement, lieu alternatif d'enseignement aux adultes, atelier éducation financière.....418 625-2533

Parrainage jeunesse
Accompagnement pour le développement des jeunes.....418 221-7123

Se nourrir

L'Essentiel des Etchemins
Comptoir alimentaire, dépannage.....418 625-4112

Nouvel Essor
Service de popote roulante.....418 383-5252, poste 2

Premiers Secours (Saint-Prosper)
Dépannage alimentaire, paniers de Noël, cuisine collective.....581 573-8630

Épicerie Pop
Aliments et repas à faible coût.....418 625-3836

Faire valoir ses droits

CAVAC
Aide aux victimes d'actes criminels.....1 866 532-2822

CAAP - Chaudière-Appalaches
Plaintes auprès du réseau de la santé et des services sociaux et des RPA.....1 888 841-8414

L'A-Droit
Promotion et défense des droits en santé mentale.....418 837-1113
ou 1 866 837-1113

Association coopérative d'économie familiale (ACEF)
Consommation, assistance sociale, droit des locataires.....418 338-4755

Équijustice de Beauce
Justice réparatrice.....418 397-6578
Médiation citoyenne.....418 389-7722

CALACS Chaudière-Appalaches
Aide aux victimes d'agression sexuelle et leurs proches.....581 428-6856

Centre de justice de proximité....418 614-2470

Association des Familles Monoparentales et Recomposées de la Chaudière (AFMRC)
Information et accompagnement juridique.....418 227-8041

Se déplacer

Transport autonomie Beauce-Etchemins
Taxi collectif des Etchemins.....418 227-2626
Transport adapté.....418 227-4147

Nouvel Essor
Transport accompagnement bénévole.....418 383-5252, poste 1

Service scolaire Beauce-Etchemins
Transport collectif en milieu rural.....418 228-5541, poste 24940

Aide financière

Association coopérative d'économie familiale (ACEF)
Budget et endettement.....1 888 338-4755

Services Québec (ancien Centre local d'emploi)
Aide sociale et solidarité sociale.....1 866 825-3424

Se loger

Au Bercail
Hébergement temporaire.....418 227-4181

Havre l'Éclaircie
Soutien pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale.....418 227-1025

Office municipal d'habitation Beauce-Etchemins
Logement à loyer modique (HLM)....418 625-2666

Office d'habitation du Sud de la Chaudière
Logement à loyer modique (HLM).....877 227 0239

Aide à domicile

Coopérative de solidarité d'aide à domicile des Etchemins
Entretien ménager léger, grand ménage, soins d'assistance personnelle.....418 625-4500

Mise à jour novembre 2023

La Féérie du Lac

Bonjour chers concitoyennes et concitoyens.

Le comité de la Féérie du Lac est plus qu'excité et déterminé pour l'édition 2023. Le comité a été agrandi et de beaux partenariats sont en développement pour les prochaines années. Brièvement, la Féérie du Lac, les Riverains vous reçoivent devient La Féérie du Lac. Ainsi, il sera un véhicule pour reconnaître l'ensemble des membres qui s'y impliquent, élargir notre rayonnement et promouvoir les activités reliées à la Féérie dans le temps des Fêtes. Également, nous annonçons des sentiers de marche sur le lac, ce qui est relativement plus réaliste à offrir considérant les enjeux de travailler sur un plan d'eau gelé. Ils deviendront patinables si dame météo le permet et les participants seront informés via notre page Facebook. Soyez assurés que le comité travaille fort à offrir une option de patinage extérieure pour les éditions futures de la Féérie du Lac.

En nouveauté cette année, vous pourrez participer à une cérémonie d'illumination le 1er décembre à l'Éco-Parc, entre 18 h et 20 h. Également, le rituel de clôture de l'année, initié par les Riverains les dernières années, sera bonifié avec un départ des feux d'artifices à 20 h 30, à l'Éco-Parc. Alors dès 20 h, on se rejoint sur le lac pour souligner la fin de cette belle année. En terminant, nous vous remercions de votre participation à la Féérie, de vos efforts d'illumination de votre propriété et d'invitation que vous faites à vos proches pour faire de notre événement un succès. La Féérie est une synergie de l'implication de chacun et nous en sommes extrêmement fiers. Au nom de tous les citoyennes et citoyens qui s'y impliquent, ce sera un plaisir de vous recevoir chez-nous, au Lac-Etchemin.

Marie-Hélène Lepage, au nom du comité organisateur

Concert classique de Noël

Avec Andréanne Caron, pianiste et Anne Gilbert, soprano
Mardi le 19 décembre 2023, à 19 h 30, à
la salle communautaire du Belvédère du Lac
Billets en vente au coût de 10 $,
à la réception du Belvédère du Lac
Pour informations : (418) 625-2203, poste 701

Défilé du Père Noël de Lac-Etchemin
Samedi 16 décembre 11 h
Zone familiale
à l'Éco-Parc de 12 h à 15 h
Spectacle pour enfants à 13 h
Rue Ferland
Rue Pelletier
Rue Ouellet
Rue Poulin
DÉPART
Rue Begin
Rue Ouellet
2e avenue
1ère Avenue
Rue Giguère
Rue College
Av. Nadeau
Rue du Sanatorium
STATIONNEMENTS DISPONIBLES
à l'école Notre Dame,
à la MRC des Etchemins, 2e Avenue
au garage municipal sur la 1re Avenue
ARRIVÉE
1re avenue
Rue Dufour
Éco-Parc
ÉCO-PARC DES ETCHEMINS
Zone familiale
COMMERÇANTS
SPECTACLE POUR ENFANTS
PARTENAIRE OFFICIEL
LAGRANGE
TOYOTA
ORGANISÉ PAR
La Voix du Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI
.com
B. Dupont
BERNARD Transport inc.
ROTOBEC
SOGETEL
DefilePereNoel.ca

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels

MRC DES ETCHEMINS

Initiative parents et grands-parents
Vous avez un projet pour les familles et les aînés?

Aide financière aux familles **lacetcheminoises**

Achat de produits d'hygiène durable

une naissance un livre

BIBLIOTHÈQUE L'Élan Lac-Etchemin

LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble

LAC-ETCHEMIN AMIE DES aînés

COMITÉ DE SUIVI
Politique culturelle
LAC-ETCHEMIN

POUR PLUS D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca
ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232

POUR LE PLAISIR À L'ARÉNA 2024

Nous cherchons toujours à améliorer nos activités concernant la journée « Pour le plaisir à l'aréna » qui se tiendra le samedi 10 février 2024, nous souhaitons ajouter des nouveautés et nous sommes à la recherche de gens qui souhaiteraient s'impliquer dans l'évènement. Toute personne qui désire soumettre une activité lors de cette journée, vous n'avez qu'à nous contacter à la municipalité.

Également nous sommes à la recherche de volontaires qui aimeraient donner un coup de main pour la réalisation de cette belle journée. Les activités offertes serait notamment la glissade, le tir de précision sur cibles de hockey, la construction d'un château de neige, le patinage libre à l'intérieur et le badminton sur glace. De la musique d'ambiance et un feu viendront agrémenter la journée.

Il sera également possible de faire l'essai de vélo Fat bike. Comme les années dernières, nous vous invitons à apporter votre glisse ainsi que 2 à 3 bûches afin d'alimenter notre feu.

Joignez-vous à nous de 13 h à 16 h 30.

Venez en grand nombre, de belles surprises seront offertes dont un chocolat chaud.

Contactez M. José Poulin au 418 625-4521 poste 2229 ou par courriel à jpoulin@lac-etchemin.ca, responsable de cette activité.

Le grand DÉFI PIERRE LAVOIE — PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE
LA GRANDE MARCHE
LAC-ETCHEMIN

LA GRANDE MARCHE PIERRE LAVOIE

Samedi le 14 octobre dernier s'est tenue la grande marche à Lac-Etchemin, le départ s'est fait à l'Éco-Parc des Etchemins en direction du Camping Lac-Etchemin. Les participants ont été en mesure de voir le beau paysage ainsi que les aménagements du camping. Une marche sécuritaire et bien encadrée par le Service incendie, Le programme MCL de l'école des Appalaches, le corps de cadets 27-65, l'Éco-Parc des Etchemins et le service des loisirs.

Le médecin M. Sylvain Dion, le maire M. Camil Turmel et notre présidente d'honneur Mme Marika Labrecque ont accompagné les marcheurs lors de cette activité.

On peut dire que l'évènement fut un succès, puisque plus de 187 personnes ont participé à la marche. Les personnes présentes ont pu déguster une bonne pomme et du fromage de la fromagerie Etchemin. Nous voulons également souligner que certaines personnes se sont mérité une tuque de la grande marche en tant que prix de présence.

Patinage et hockey libre
Temps des fêtes

Aréna Lac-Etchemin 2023-2024

Lac-Etchemin

Ville et campagne... AU NATUREL

Patinage libre

Date	Jour	De	À
24 décembre	Dimanche	Fermé	
25 décembre	Lundi	Fermé	
27 décembre	Mercredi	13 h	14 h
28 décembre	Jeudi	13 h	14 h
29 décembre	Vendredi	15 h	16 h
30 décembre	Samedi	13 h	14 h
31 décembre	Dimanche	Fermé	
1 janvier	Lundi	Fermé	
2 janvier	Mardi	Fermé	
3 janvier	Mercredi	13 h	14 h
4 janvier	Jeudi	13 h	14 h
5 janvier	Vendredi	15 h	16 h
6 janvier	Samedi	16 h	17 h
7 janvier	Dimanche	17 h	19 h
8 janvier	Lundi	16 h	17 h

Hockey libre

Date	Jour	De	À	Groupe
22 décembre	Vendredi	15 h	16 h	Moins de 14 ans
22 décembre	Vendredi	16 h	17 h	14 ans et plus
24 décembre	Dimanche	Fermé		
25 décembre	Lundi	Fermé		
27 décembre	Mercredi	14 h	15 h	Moins de 14 ans
27 décembre	Mercredi	15 h	16 h	14 ans et plus
28 décembre	Jeudi	14 h	15 h	Moins de 14 ans
28 décembre	Jeudi	15 h	16 h	14 ans et plus
29 décembre	Vendredi	16 h	17 h	Moins de 14 ans
29 décembre	Vendredi	17 h	18 h	14 ans et plus
30 décembre	Samedi	14 h	15 h	Moins de 14 ans
30 décembre	Samedi	15 h	16 h	14 ans et plus
31 décembre	Dimanche	Fermé		
1 janvier	Lundi	Fermé		
2 janvier	Mardi	Fermé		
3 janvier	Mercredi	14 h	15 h	Moins de 14 ans
3 janvier	Mercredi	15 h	16 h	14 ans et plus
4 janvier	Jeudi	14 h	15 h	Moins de 14 ans
4 janvier	Jeudi	15 h	16 h	14 ans et plus
5 janvier	Vendredi	16 h	17 h	Moins de 14 ans
5 janvier	Vendredi	17 h	18 h	14 ans et plus
6 janvier	Samedi	17 h	18 h	14 ans et plus
7 janvier	Dimanche	13 h 30	14 h 30	14 ans et plus

Politique d'aide financière pour la jeunesse – Élite sportive et culturelle

Bilan de l'année 2022

La Politique d'aide financière pour la jeunesse a pour but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation pour l'attribution de subventions pour la jeunesse lors de la participation à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international. Les athlètes ou artistes de Lac-Etchemin, qui se démarquent dans leur discipline, reçoivent ainsi un appui financier pour réussir à atteindre leurs objectifs de performance. La Municipalité de Lac-Etchemin et la Caisse Desjardins des Etchemins gèrent conjointement cette politique.

Des formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site Internet au http://www.lac-etchemin.ca/aide-financiere-jeunes/ ou à la réception de l'Édifice municipal au 208, 2e Avenue. Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.

Liste des récipiendaires 2022

Amélia Samuel **547.00 $**
Cheerleading - 29 septembre au 2 octobre 2022
Championnat PanAméricain 2022 - Santiago, Chili

Marc-Antoine Poulin **460.00 $**
Snowboard cross – 9 au 18 janvier 2022
Camp Sunshine NORAM - Sunshine, Alberta Canada

Marc-Antoine Poulin **595.00 $**
Snowboard cross - 10 au 18 novembre 2022
Camp d'entraînement et course Europacup, Autriche

Bonjour,

J'offre un Mini Camp d'entrainement de Hockey dans le temps des Fêtes qui est accessible à tous. Il est possible de participer à quelques séances ou plus. Grâce à la contribution de Desjardins, les coûts d'inscription ont pu être diminués.

N'hésitez pas si vous avez des questions. Réservez votre place sans tarder puisqu'elles sont limitées!

Marika Labrecque

Lac-Etchemin souligne la grande semaine des tout-petits et la journée mondiale de l'enfance par une levée du drapeau

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés invite la population à s'élever ensemble, pour le respect des droits des tout-petits. Nous avons joint le mouvement afin de donner une voix aux quelque 509 000 tout-petits au Québec. Peu importe son genre, ses parents, son origine, sa culture, son lieu de naissance, son milieu de vie, sa langue, sa religion ou même son état de santé mental ou physique, chaque enfant devrait être traité équitablement et avec justice. Il est d'ailleurs de notre devoir à tous de nous assurer du respect des droits de l'ensemble des tout-petits.

Le 20 novembre dernier, Journée mondiale de l'enfance, nous avons élevé fièrement le drapeau de La Grande semaine des tout-petits démontrant notre engagement envers les jeunes dans la foulée de ce grand mouvement provincial. Une collation a été distribuée à tous les enfants du CPE À la Bonne Garde, tous les milieux familiaux reconnus et tous les élèves de l'école Notre-Dame. Une pomme offerte gracieusement, en collaboration avec M. Renald Lemieux d'Au cœur de mon verger de Saint-Léon de Standon ainsi qu'un morceau de fromage de la Fromagerie Etchemin de Lac-Etchemin.

S'élever ensemble pour le respect des droits des tout-petits qui se déroulait du 20 au 26 novembre. Cette grande semaine était l'occasion de se poser collectivement les questions suivantes : Plaçons-nous nos plus petits au cœur de nos priorités? Comment pouvons-nous agir pour construire des milieux de vie favorables à leur épanouissement et à leur développement global? Il est plus que temps de faire de la petite enfance une véritable priorité de société et de valoriser l'importance des droits des enfants.

« Les expériences vécues par les enfants en bas âge ont un impact direct sur leur développement et sur leur vie future, d'où l'importance d'assurer leur sécurité et d'investir au niveau des services à offrir à la petite enfance » mentionne M. Camil Turmel, maire.

27e CHRONIQUE

"Témoins du passé"

par Germaine Lessard

Photos « **Coup de cœur** » de citoyens de Lac-Etchemin

Rares sont les photos de famille présentant 5 générations, toutes résidantes de Lac-Etchemin. La photo, prise en 1961, provient de la collection de Nancy Rochefort; celle-ci est animée d'une grande fierté de conserver ce patrimoine familial pour les générations futures.

De droite à gauche : Marie Gilbert, 89 ans, épouse de Amédée Pouliot, Georgiana Pouliot, 69 ans, épouse de Stanislas Nadeau, Antonio Nadeau, 50 ans, époux de Marie-Ange Drouin, Estelle Nadeau, 28 ans, épouse de Hormidas Rochefort et sa fille Carole, 7 ans.

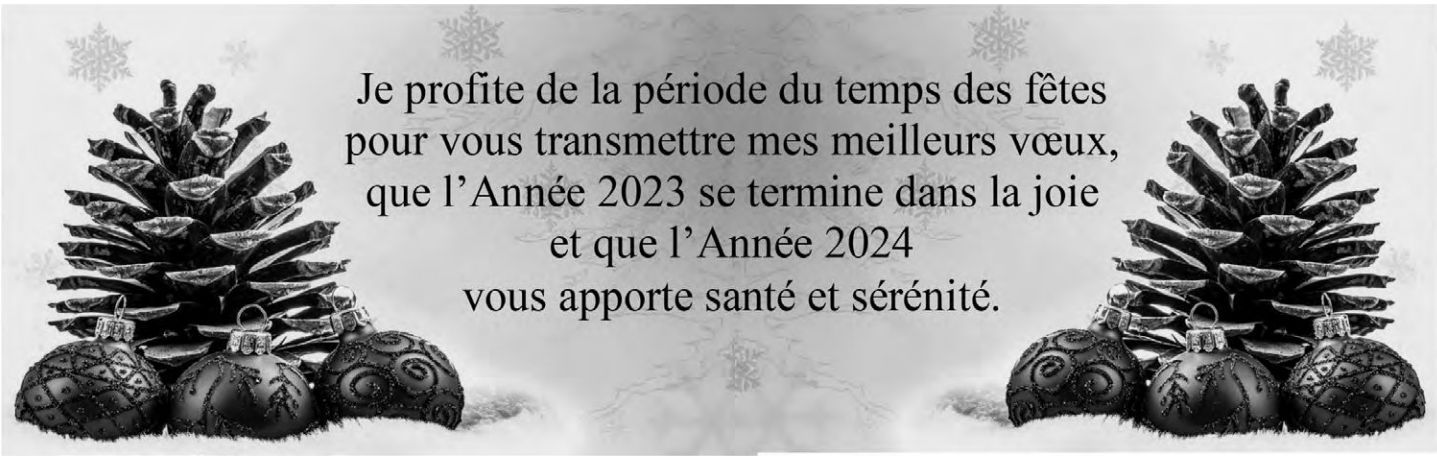

Agenda communautaire

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

---

16 décembre
Défilé du **VRAI** Père Noël – Départ rue Ferland, ensuite 2e Avenue – 11 h
Zone familiale à l'Éco-Parc – mascottes - musique d'ambiance – surprises – 12 h à 15
Spectacle pour enfant – 13 h

17 décembre
Concert de Noël de l'Écho du Lac – Église de Lac-Etchemin – 14 h

24-25-31 décembre
Aréna fermé

1er-2 janvier
Aréna fermé

7 janvier
Déjeuner Club intergénérations – OTJ Sainte-Germaine-Station

9 janvier
Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

16 janvier
Cercle de Fermières – Mini formation informatique

4 février
Déjeuner Club intergénérations – OTJ Sainte-Germaine-Station

6 février
Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

11 février
Souper St-Valentin - Club intergénérations – OTJ Sainte-Germaine-Station

13 février
1e versement de taxes municipales

20 février
Cercle de Fermières – Soulignons la St-Valentin – 13 h 30 – Centre des arts et de la culture.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2024

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2e étage, à 19 h
au 208, 2e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES
9 JANVIER • 6 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1ER OCTOBRE • 5 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assembleé (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur — Camil Turmel

Conseillers :
Madame — Joan Gagnon
Messieurs — Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin

BIBLIOTHÈQUE L'Élan Lac-Etchemin

Heures d'ouverture

LUNDI :	**18 h 30**	**à**	**20 h 30**
MARDI :	**13 h**	**à**	**16 h**
MERCREDI :	**13 h**	**à**	**16 h**
	18 h 30	**à**	**20 h 30**
JEUDI :	**18 h 30**	**à**	**20 h 30**
SAMEDI :	**9 h**	**à**	**12 h**

208, 2e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2e Avenue (2e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.

2. Le bulletin municipal est publié à cinq (5) reprises. Des publications sont disponibles en février, avril, juin, octobre et décembre.

3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.

4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.

5. Tous les textes doivent être soumis soit:
   • Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction